Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

La « Croix » rage

La gazette du Vatican n'est pas contente avec nous et appelle sur nos têtes les foudres « excommunicatrices ».

Songez donc, nous avons osé dire que la circulaire distribuée aux communiantes avec, comme en-tête : « Manière de se confesser » était indécente au premier chef et pornographique au dernier point.

Dans un article plus bête encore qu'il ne peut essayer d'être méchant, la feuille papiste nous attrape en ces termes :

« Une feuille franc-maçonnique qui assomme quotidiennement ses lecteurs d'un tas de ragots inspirés par une haine bête de la religion plus que par l'amour du vrai et du juste, trouve prétexte à vomir sa bile antireligieuse dans une méthode de confession, d'ailleurs irréprochable à tous points de vue, distribuée aux enfants se préparant à la première communion.

Cette feuille sait parfaitement cependant que ce n'est pas parmi les catholiques qu'on trouve les approbateurs d'un orphelinat de Cempuis et de l'éducation mixte à tous les degrés.

Un peu de pudeur suffirait à lui imposer silence. »

Ainsi donc, la « Croix » est satisfaite, sauf de nous ; elle trouve la méthode de confession irréprochable à tous les points de vue. Elle approuve le paragraphe où il est question des vilaines choses et se pâme devant les devoirs d'état des fillettes de neuf ans.

Nous aurions bien voulu ne pas troubler la joie de la feuille chère aux sacristains. Mais puisqu'elle ose parler de Cempuis et de l'éducation mixte à tous les degrés, nous lui répondrons que cette éducation se pratique dans de nombreuses écoles dont personne ne se plaint et ne songe à se plaindre. C'est en effet deux principes diamétralement opposés l'un à l'autre que nous pouvons recommander au point de vue éducateur.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que garçons et filles se coudoient dès le bas âge. Nous en voyons un grand au contraire, à apprendre aux gamins et gamines, dès qu'ils attrapent neuf ans, qu'ils peuvent faire de vilaines choses ensemble.

Avec notre éducation, ils sortiront de l'école camarades; avec la vôtre, ils se chercheront le soir, après l'école.

Nous travaillons pour faire des citoyens et des citoyennes dignes de ce nom ; vos circulaires n'arriveront à former que des péripatéticiennes du trottoir.

Voilà la différence qui existe entre nous, entre notre éducation et la vôtre.

Un dernier mot : vous avez intitulé votre article « Un peu de pudeur, s. v. p. ». Vous devez conserver la composition de ce titre, car il vous sert souvent. Ce mot pudeur, vous l'aimez, c'est le pavillon qui couvre la mauvaise marchandise. Cependant, vous qui rappelez tout le monde à la pudeur, permettez-nous de vous y rappeler à notre tour.

Ce n'est pas dans une école laïque qu'on a trouvé le cadavre du petit Foveau !

LA RUE INKERMANN

Nous aurions pu croire que la note sur les travaux de la rue Inkermann, ouvrirait les yeux à l'administration municipale ; il n'en a rien été. Dimanche, pendant toute la journée, des enfants s'amusaient dans les tranchées, sans gardiens, les tuyaux prêtaient leurs flancs au premier couteau venu.

Enfin, tous les trottoirs étaient encombrés de pierres, rendant l'accès des maisons aussi difficile que dangereux. Toute la rue, même la partie où les travaux étaient terminés, présentait l'aspect d'un vaste étang de boue.

C'est ainsi que se font les travaux municipaux. Si un entrepreneur quelconque osait se moquer ainsi du public, il serait vite rappelé à l'ordre.

AVIS AUX OUVRIERS D'ART

Aux termes d'une décision de M. le ministre de la guerre, en date du 25 mai courant, un concours sera ouvert incessamment entre les jeunes gens qui peuvent invoquer la dispense militaire au titre des industries d'art.

Seront admis à prendre part à ce concours les jeunes gens qui ont atteint l'âge de dix-huit ans avant le 21 mars 1906.

Les candidats sont priés de se présenter de suite à la mairie (Bureau militaire), munis d'un certificat attestant d'une façon précise, la profession qu'ils exercent, ainsi que la durée pendant laquelle ils ont été occupés chez leurs patrons successifs et d'un extrait signé de leur acte de naissance.

L'AMOUR DE LA FRANCE

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Carré de Malberg, juge d'instruction à Lille, les agents Devogle et Rancelot ont arrêté, mardi après-midi, boulevard de Beaurepaire, le nommé Jean-Baptiste Vanhoutte, 28 ans, tisserand, sans domicile fixe.

Cet individu, qui est inculpé de bris de clôture et d'infraction à un arrêté d'expulsion, sera conduit à Lille aujourd'hui.

DECOUVERTE D'UN NOYE

Mardi, vers cinq heures et demie du matin, M. Maurice Mons, âgé de 3 8ans, marchand de charbon, demeurant quai de Gand, longeait le canal lorsqu'arrivé en face de l'école de natation, il remarqua le corps d'un homme qui flottait à la surface de l'eau.

Aussitôt M. Mons le retira du canal et le déposa sur la berge.

L'identité du cadavre fut de suite établie : c'est M. François Naudts, âgé de 70 ans, journalier, demeurant rue Vallon, 46.

M. Prudhomme, commissaire de police du 2e arrondissement est venu faire les constatations d'usage et le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

On suppose que M. Naudts sera tombé accidentellement à l'eau, lundi soir, en faisant une promenade le long du canal.

Cet ouvrier qui est veuf et sans enfant, a été reconnu hier après-midi à l'Hôtel-Dieu, par des parents venus de Belgique.

LA CREVE DE CHEZ MULLIEZ-PARENT

Mardi matin, quatorze tisserands de la maison Mulliez-Parent, boulevard Gambetta ont repris le travail aux anciennes conditions. Il reste 106 ouvriers et ouvrières en grève.

SINGULIERE TROUVAILLE

Mardi vers cinq heures du matin, M. René Vance, demeurant Grande-Rue, 233, a retiré du canal, au quai de Brest, un pot en métal blanc argenté portant le numéro S. 8.435 et la marque de fabrique F. C. lettres surmontées d'une couronne.

On croit que ce pot est le produit d'un vol, et que la personne qui le tenait avait intérêt à s'en défaire.

SUCCES !!!

Les Galeries Lilloises vendent plus de 125.000 chapeaux de paille par saison.

RENVERSE PAR UNE AUTOMOBILE

Mardi, vers 3 heures du soir, M. Alphonse Vlamynck, 50 ans, peintre, demeurant à Roubaix, rue des Halles, 11, passait boulevard Gambetta, lorsqu'en arrivant devant l'Agence commerciale, il fut renversé par une automobile qui sortait du dit bâtiment.

Après avoir reçu des premiers soins sur place il a pu regagner Roubaix où il reçut des soins de M. le docteur Bernard, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Mouvement social

Parti socialiste

AUX CAMARADES DU PARTI. — Le Comité exécutif invite les camarades du Parti, en possession des listes de souscription ou de carnets à souches, au profit des élections législatives, de bien vouloir les retourner avec les sommes recueillies, dans le plus bref délai, au bureau du Parti, à la « Paix ».

Le Comité compte sur la bonne volonté des camarades pour faire diligence dans la rentrée des fonds.

SYNDICAT DES MECANICIENS. — Le Syndicat prévient les camarades mécaniciens qui désireraient du travail comme tourneur, qu'ils peuvent s'adresser chez M. Scalbert, rue de l'Ommelet.

Nous rappelons que le syndicat a son siège au « Plat d'Or », sur la Grande-Place.

SYNDICAT DES OUVRIERS MAÇONS. — Réunion jeudi soir, 31 mai, à huit heures, au siège du Syndicat, 138, rue Beaurewaert. Le syndicat adresse un pressant appel à tous les ouvriers non syndiqués et les prie d'assister à cette réunion dans laquelle seront discutées des questions très importantes.

PALAIS D'ETE

Squares Dutilleul et Jussieu, Lille

Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures et concert de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir, avec le concours de Mlles Berthe Gay, Leturc, Mlle G. VELINE, de l'Opéra-Comique de Paris.

Les Paolos, acrobates. — Les Bengalis, duettistes nains. — TABLER. — Constantin, chanteur. — Les Sœurs Gendrès, sur le fil de fer.

Jeudi 31 mai, vendredi 1er et samedi 2 juin

LA LOIE FULLER

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 29 mai 1906

Naissances. — Louise Alleweireldt, rue Saint-Maurice, 70. — Honoré Jusy, rue de la Paix, cour Lepon, 1 — Cécile Lepers, rue de Lannoy, 226. — Augustin D'havé, rue Franklin, 126 — Georges Couderc, rue des Arts, 126. — Mdaeleine Hennion, rue de la Balance, 115.

Décès. — Philomène Cartigny, 60 ans, ménagère, boulevard Beaurepaire, 42 — Hippolyte Barbieux, 73 ans, appréteur, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, 40. — Charles Dejaeger, 79 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS -- TOURCOING

CONGRES DES GARDES CHAMPETRES

Voir dans nos Informations régionales le compte-rendu du Congrès des gardes champêtres.

A L'EXPOSITION

Une grande activité règne dans l'enceinte réservée à l'Exposition de la section belge. L'installation de cette section sera complètement terminée pour la venue de M. Fallières, à Tourcoing, et le Comité d'organisation de la section belge conduira le 4 juin le Président de la République dans la galerie de l'Exposition de cette section.

L'inauguration officielle de celle-ci aura lieu le jeudi 11 juin prochain, sous la présidence de M. Francotte, ministre du travail de Belgique.

XXXIIe FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE

Le concours à la fête fédérale de l'Ecole normale de Joinville, de la section de gymnastique du 43e régiment d'infanterie et de celle du 16e bataillon de chasseurs à pied, est définitivement arrêté par le comité d'organisation

Les vingt moniteurs de Joinville présenteront un aperçu des mouvements sans armes du nouveau règlement de gymnastique (première partie).

La seconde partie (mouvements avec l'arme) sera donnée par une section du 43e, environ 50 hommes.

Enfin la section des chasseurs à pied produira la troisième partie du même règlement qui comprend les mouvements d'application, sauts d'obstacles, etc.

L'ensemble de ces trois productions donnera donc une idée complète du nouveau règlement de gymnastique et constituera certainement l'un des « clous » de la fête du lundi

* * *

La souscription ouverte par la commission des récompenses de la XXXIIe fête fédérale devant être close jeudi, les personnes qui détiendraient encore des listes sont priées de les faire parvenir sans retard au trésorier. Cette souscription s'élève jusqu'aujourd'hui à la somme de 13,901 francs 75.

MARCHES

La fête fédérale de gymnastique et la visite de M. le Président de la République devant attirer à Tourcoing une foule considérable, l'Administration municipale a dû, pour éviter toute gêne dans la circulation, décider ce qui suit :

1° Les marchés du dimanche de la Pentecôte (3 juin) devront être terminés et les places débarrassées à midi précis ;

2° Les marchés du lendemain lundi n'auront pas lieu ; ils seront reportés au mardi 5 juin et devront être également terminés et les places débarrassées à midi précis.

LA TENTATIVE DE SUICIDE

Dans notre numéro d'hier, nous avons relaté qu'une femme avait tenté, dimanche après-midi, de se suicider en se jetant dans le canal, au quai de Marseille.

Cette femme, une nommée Philomène Debondenaere, femme César Vandeusch, née à Roubaix en 1856, ne jouit pas de ses facultés mentales.

Sortie samedi dernier de la maison d'arrêt de Lille où elle venait de purger une peine de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre elle en 1903, elle fut, ce même jour, reconduite à la frontière, par les gendarmes. Mais elle revint bientôt en France pour commettre l'exploit que nous avons narré.

Philomène Debondenaere habite Renaix et est séparée de son mari depuis 7 ans.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

On nous prie d'insérer l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers carrossiers de Roubaix-Tourcoing, réunis chez M. Noël Vantieghem, place des Halles, à Tourcoing, ont décidé de former un syndicat dont le siège est situé chez Noël Vanlieghem, place des Halles, à Tourcoing.

Les ouvriers désirant s'y faire inscrire peuvent s'adresser tous les jours à n'importe quelle heure de la journée.

INSTALLATION DE REPARTITEURS

Lundi matin, à 10 heures, MM. Lecomte, adjoint au maire ; Bertrand et Parsy, contrôleurs des contributions, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, pour installer les nouveaux répartiteurs des contributions.

MM. Crucque, Darras, Masurel-Leclercq, Dervaux-Wetzel, ont été installés dans leurs fonctions de répartiteurs.

LEURS RENTES

Chez Bayart frères et neveux, rue Fin-de-la-Guerre, un aide-mécanicien, Gustave Desmaret, 24 ans, demeurant 114, rue du Dahomey, a été blessé à la joue gauche par un morceau d'acier, 8 jours de repos.

— Chez Sion et Vienne, filateurs, rue des Carliers, un tisserand, Achille Dedrycer, 24 ans, demeurant à Neuville a reçu un éclat de bois dans le pouce gauche. Quelques jours de repos.

— Chez Fouan-Leman et fils, une ouvrière, Sophie Vion, 31 ans, demeurant 10, rue des Trois-Pierres, a été blessé à l'index droit. 15 à 20 jours de repos.

— Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, un chaudronnier, Victor Jusy, 28 ans, demeurant à Wasquehal, a été blessé par une paillette de fer dans la main droite. 10 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 mai 1906

Naissances. — Masson René, rue Chevreul, 79. — Guelton Emilienne, rue de la Marlière, 12. — Leroux Marie, rue de Roubaix, 8. — Parmentier Marguerite, rue Jourdan.

Décès. — Bruynel Marie, 30 ans, rue du Touquet, 235. — Desobry Amand, 18 ans, rue de Gand, 600. — Tesse Louis, 57 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES ACTES ADMINISTRATIFS DU MAIRE. — La presse bien pensante et toute la vermine cléricale continuent à exhaler leur venin à propos de la taxe des mariages.

Le *Figaro*, l'*Eclair*, le *Temps*, la *Vérité*, l'*Univers*, le *Monde*, la *Croix de Paris* et d'autres journaux cléricaux des départements de la Charente-Inférieure, Drôme, Haute-Marne, Ille-et-Vilaine, Loiret, Sarthe, Vosges, Nord, vociffèrent à qui mieux mieux ; ils demandent la révocation pure et simple de celui qui tient en mains les rênes municipales et s'est permis de créer une taxe sur la religion.

C'est absolument grotesque et tous les citoyens sensés pouffent de rire.

A quand maintenant l'arrivée de Deibler et de sa guillotine pour exécuter ce maire impie qui supprima la soutane sur son territoire et ose attenter actuellement à la bourse cléricale ?

Un mécréant endurci.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Wolf Arthur, 19 ans, briquetier, établissement Georges Lehouc, blessure au pied gauche en soulevant une plate-forme.

— Verbert Pierre, maçon à l'usine Holden, rupture musculaire de la région lombaire en brouettant des briques.

DUCASSE. — Il sera procédé, aujourd'hui mercredi, à 4 heures du soir, à la distribution des emplacements accordés aux forains sur la Grande-Place. On nous annonce une fête brillante.

DON A L'HOSPICE. — Les familles des époux Depriesch Arthur, mariés hier, ont, indépendamment d'une quête faite entre eux pour les pauvres et qui a produit 15 fr .50, donné 16 bouteilles de vin et des gâteaux pour les vieillards de l'Hospice.

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL. — Réunion du Conseil municipal samedi 2 juin, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1905. Compte administratif du maire. Clôture de l'exercice 1905. — 2. Budget primitif de 1906. — 3. Projet de budget pour 1907.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Hélène Speybrouck, au Petit-Tournai. — Hélène Vlaminck, rue Gambetta, 15.

Publications. — Entre : Xavier Duvinage, maçon, et Suzanne Vauban, ménagère. — Jean-Baptiste Durieu, employé aux tramways, et Stéphanie Durieu, servante. — Léon Vercruysse, employé au chemin de fer, et Adèle Seynaeve, tricoteuse. — Henri Delcambre, tisserand, et Clémence Desbonnet, ménagère. — Henri Derache, tisserand, et Philomène Salembier, piqûrière. — Henri Hennebel, tisserand, et Angèle Olivier, tisserande. — Emile Vandenberghe, tisserand, et Julienne Loncke, bambrocheuse.

Décès. — Amélie Cattoire, 93 ans, sans profession, à la Marlière. — Marie-Thérèse Maes, 73 ans, sans profession, au Touquet.

LANNOY

DOIGT ECRASE. — Samedi soir, vers six heures, Mlle Adèle Wacquez, 28 ans, bobineuse chez M. Deffrennes, Duplouy, demeurant rue des Remparts, se préparait à nettoyer son métier quand le chiffon dont elle se servait fut pris dans l'engrenage du bobinoir. En voulant le saisir, l'index droit fut pris également dans cet engrenage.

Le docteur Parmentier qui a donné des soins à la blessée a prescrit un repos de 25 jours.

WILLEMS

LA FRAUDE. — Lundi, vers six heures du soir, les préposés en douanes de la brigade de Willems ont arrêté le nommé Clotaire Béghin, 28 ans, homme de peine, demeurant à Willems, qui portait sur lui quelques cigarettes de tabac.

Béghin qui était ivre avait refusé de se laisser fouiller. Il a néanmoins été arrêté et conduit à la gendarmerie de Lannoy pour être dirigé sur Lille.

FLERS

LES POCHARDS. — Le nommé Eugène Delvoye, 30 ans, rebouteur, demeurant à Flers, a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse.

LILLE

L'affaire de la rue des Arts

Excitation de mineures à la débauche
Vénus chez Minerve

Hier matin, M. Vérin, juge d'instruction, chargé de mener l'affaire du cabaret 21 bis de la rue des Arts, a interrogé huit femmes qui ont trafiqué de leurs charmes dans ce bien banal temple des amours mercenaires.

Le troupeau grouillait dans le couloir du Palais. C'était des femmes pour la plupart ayant atteint une majestueuse trentaine. Une d'entre elles, cependant, semblait jeunette. Elle a d'ailleurs dix-huit printemps et demi. La toilette de ces dames ? Quelques chapeaux, la plupart des témoins étaient cependant en cheveux; en général, une mise précairement élégante, un tablier de soie, quelques bijoux de toc ; une à une elles entraient dans le cabinet de M. Vérin qui les interrogea et les confronta ensuite avec les époux Vandenbulcke-Browaeys.

Il résulte de leurs dépositions, qui varient beaucoup de celles faites par eux devant le chef de la sûreté, que le motif d'excitation de majeures à la débauche doive être écarté.

Elles ont déclaré que le sieur Vandenbulcke n'avait exercé aucune pression sur elles. En cela, leurs dires sont contraires à leurs premières affirmations.

Le sieur Vandenbulcke devait être relâché, dans la soirée d'hier, à la suite de ces dépositions le déchargeant.

Quant à la cabaretière, il n'en est pas de même. Confrontée avec les témoins, la digne femme s'est élevée hautement contre les accusations qui pèsent sur elle.

Elle a protesté de sa parfaite conduite en tous points a poussé les hauts cris devant les dires de ses ci-devant pensionnaires et a mené un bacchanal effroyable, dans le cabinet du juge d'instruction.

« Ces femmes-là m'en veulent, a-t-elle déclaré, je n'ai jamais fait ce honteux métier. C'est la haine qui les pousse à déposer contre moi ! »

Cependant, les femmes ont été très précises dans leurs affirmations.

Quant à la clientèle qui fréquentait le cabaret, on est tenu à la plus grande réserve. C'est le public qui abonde sur notre place le mercredi, qui achalandait surtout l'établissement.

On connaît ce monde de gros négociants qui profitent d'un jour de liberté conjugale, pour se livrer à une petite débauche. Naturellement on ne saura rien à ce sujet là.

L'inculpation d'excitation de mineures à la débauche reste entière. Une amoureuse de dix-huit ans et demi a reconnu s'être « amusée » dans l'établissement. On recherche deux autres jeunes filles, également mineures, pour entendre leur déposition.

Touts les femmes disent avoir exercé leurs dévotions à Vénus de pleine et entière volonté.

Signalons un détail amusant dans l'affaire : Une personne s'intéressant au sort de la femme Vandenbulcke va demander à Me Brackers d'Hugo d'intercéder pour pouvoir lui faire venir à dîner de la ville, dans la geôle, où la cabaretière s'accommode mal des farineux disciplinaires.

TEL JOB

Sous ce titre nous avons raconté hier le dénûment complet d'un cordonnier à son réveil, quand la veille au soir il s'était couché en possession encore d'outils, de matériel, de draps de lit, disparus comme par enchantement dans la nuit.

On a arrêté les auteurs de ce vol audacieux. Ce sont deux collègues du cordonnier qui ayant fait la fête avec ce dernier, M. Tson, avaient profité de son ivresse pour le dévaliser.

Les « bouifs » subtiliseurs sont Vandervekn Jean, 31 ans, rue d'Iéna, 14 et Vandenel Corneille, 32 ans, rue de Juliers, 109. Ils sont inculpés du vol de quinze paires de chaussures, de draps de lit, d'un réveil matin et autres objets.

MIS A L'OMBRE

En vertu d'un mandat d'amener émanant du parquet de Béthune, la sûreté a arrêté un sieur Blomme, 32 ans, journalier, rue Pline, cour Dufour, recherché pour détournements d'objets saisis.

BAIN FROID

Le jeune Cornif, âgé de 10 ans, se rendant à l'école mardi vers 2 heures de l'après-midi, s'amusait avec une corde à proximité du canal de la Basse-Deûle.

Soudain, ayant perdu l'équilibre il fut précipité dans les eaux bourbeuses de la Deûle.

Un batelier, M. Eugène Danel, attiré par les cris de l'enfant s'empressa de le retirer de sa fâcheuse situation.

CYCLISTES, OUVREZ L'ŒIL !

M. Garin, marchand de bicyclettes, 137, boulevard de la Liberté, ayant commis l'imprudence hier matin de laisser son vélo estimé 200 francs devant la porte de son magasin, fut désagréablement surpris de constater sa disparition quand il voulut le reprendre.

La police enquête.

UN INCIDENT AU GRAND-THEATRE. — Voir dans nos Informations régionales.

CHEZ LES TYPOS

A la rencontre des grévistes roubaisiens. — Cardes champêtres à la Planche-Epinoy. Réunion en plein air.

Comme nous l'avons annoncé, les grévistes typographes sont partis par petits groupes, hier, vers deux heures de l'après-midi, pour se rencontrer à la Planche-Epinoy, avec leurs camarades roubaisiens.

L'enthousiasme fut indescriptible lorsque les grévistes se rencontrèrent. Le lunch fut des plus charmants et très animé.

Après que Masson eut constaté avec plaisir la fraternité qui règne entre les typos en grève de Lille et de Roubaix, Hamelin à son tour, dit quelques mots sur la résistance nécessaire. Il est fort applaudi.

Un gréviste se plaint d'un entrefilet d'un de nos confrères du soir, qui signale un fait qui s'est passé dans l'imprimerie Devos, et qui y est expliqué d'une façon fantaisiste.

Masson lui répond que ce n'est pas une façon fantaisiste qu'il faut dire, mais une façon intéressée, et il explique pourquoi on exploite un fait qui n'a pas d'importance au point de vue syndical.

D'abord, jamais il n'a été question de faire grève dans l'imprimerie Devos.

Ce patron avait promis une gratification mensuelle pour un travail supplémentaire. Cette gratification fut l'objet d'un litige et l'ouvrier fut remercié. Comme cette gratification avait été promise au président du syndicat, celui-ci fit écrire une lettre demandant à M. Devos s'il pouvait le recevoir à une certaine heure. Une phrase omise par le secrétaire laissait supposer que le syndicat demandait à M. Devos de se présenter à l'Hôtel des Syndicats. Lorsque les délégués Masson et Hamelin se présentèrent, M. Devos reconnut très loyalement l'erreur commise et déclara ne pas retenir l'incident.

En ce moment, quelques maîtres-imprimeurs exploitent ce fait pour essayer de faire croire à leurs collègues que si les neuf heures étaient acceptées, le syndicat des typographes empêcherait les patrons d'administrer leurs imprimeries comme ils le voudraient, et qu'ils seraient constamment harcelés par lui, ce qui est absolument faux, là n'est ni son intention, ni même son droit.

J'affirme, dit Masson, comme je l'ai affirmé à M. Devos et à d'autres patrons, que le syndicat ne veut pas s'immiscer dans les questions d'ordre intime et ne s'immiscira jamais.

Les patrons meneurs veulent exploiter ce fait pour stimuler la résistance de leurs collègues plus timorés, cela ne nous inquiète pas, car, quoi qu'il arrive, les ouvriers ne rentreront jamais à l'atelier, si ce n'est qu'avec la journée de neuf heures.

Après cette déclaration, les chansons commencent et grévistes lillois et roubaisiens se quittent en jurant de lutter jusqu'à complète satisfaction.

Le retour s'est effectué sans aucun incident.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

LE BLOC REPUBLICAIN. — La commission provisoire du Bloc Républicain de l'arrondissement de Douai rappelle à ses adhérents que l'assemblée générale constitutive, fixée au jeudi 31 mai 1906, aura lieu, à huit heures et demie précises du soir, salle Robin, rue des Ferronniers, numéro 19.

La commission provisoire.

AJOURNES DE LA CLASSE 1904. — Les ajournés de la classe de 1904 qui se croiraient fondés à réclamer le bénéfice de la situation de « *soutien indispensable de famille* » sont invités à passer sans retard à la mairie, bureau militaire.

NOS BRAVES POMPIERS. — Nous avons relaté la manœuvre de la compagnie de sapeurs-pompiers de Douai exécutée dimanche à neuf heures, place d'Haubertsart.

Un groupe de pompiers nous demande de poser la question suivante :

Pourquoi les pompiers convoqués pour sept heures, cour du théâtre, sont-ils restés jusque neuf heures dans la plus complète inaction ? La manœuvre qui devait avoir lieu à huit heures fut remise à neuf heures ; elle eut lieu vers neuf heures et demie.

On demande des explications. Nos pompiers se dévouent ; il ne faut pas qu'ils soient les jouets d'une coterie.

NOYE. — Nous avons en son temps signalé la disparition du soldat ordonnance au lieutenant-colonel du 1er de ligne, commandant le secteur de Douai au moment des grèves.

Mardi matin, vers dix heures et demie, des mariniers en stationnement au quai de Boisset ont retiré de l'eau le corps de ce militaire : Alphonse Delbart, portant le matricule 3606. On a retrouvé sur lui une montre, un portemonnaie vide et différents objets. Il avait également un étui revolver portant le matricule 29527 série G.

La gendarmerie de Dorignies, accompagnée de M. le docteur Bret, a fait les constatations légales.

JAMBE FRACTUREE. — La nommée Célina Drode, femme Talincloux, bien connue à Douai, s'est fracturé la jambe droite dans son domicile rue des Fripiers.

Il paraîtrait qu'elle aurait glissé sur des épluchures de légumes.

CHEVAL EMBALLE. — Lundi, vers cinq heures du soir, un cheval attelé à une voiture sur laquelle se trouvaient M. Bleuzet, cultivateur à Esquerchin, sa femme et ses enfants, s'est emballé rue de la République et s'est dirigé rue Martin-du-Nord, où il s'est abattu.

Les personnes qui se trouvaient sur le véhicule ont été projetées sur la chaussée, mais fort heureusement elles en furent quittes pour la peur.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Denise Grard, rue de la Boucherie, 25. — Claire Godaux, à Frais-Marais.

Décès. — Flavien Mirguet, 31 ans, cocher, époux de Jeanne Wyngaert, place Maugin, 8. — Angèle Soudant, 27 ans, ménagère, épouse de Henri Dransart, rue du Canteleux, 77. — Simon Colson, 66 ans, blanchisseur, époux de Marie Cousin, rue Delcambre, 20.

DORIGNIES

DESERTEUR ! — Un ouvrier mineur, G. D., âgé de 22 ans, incorporé au 1er de ligne, à Cambrai, obtenait vers le 15 février une permission de 24 heures.

Il en profita pour se rendre à Dorignies, revêtit des effets civils et de là se rendit à Charleroi.

L'exil n'eut point de charmes pour lui et il est venu ces jours derniers se constituer prisonnier à la gendarmerie de Maubeuge.

UN BAIN. — Ces jours derniers, vers deux heures de l'après-midi, le jeune Mouy s'amusant dans une barque près de l'écluse est tombé à l'eau. Il allait se noyer lorsque Maurice Devercby, âgé de 13 ans, vint à passer, le retira sain et sauf et le remit à ses parents.

LA PROBITE CHEZ LES MINEURS. — Un ouvrier mineur, Jules Dhérent, employé à la fosse numéro 4, a trouvé dans l'établissement du citoyen Goniaux un billet de 50 francs qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, le fils Dussart, mineur à la fosse numéro 5 de la Compagnie de l'Escarpelle.

Nos félicitations à cet honnête citoyen.

AUBERCHICOURT

AU VOLEUR. — Procès-verbal a été dressé à la charge des sieurs Auguste Herbert et Louis Coquelle, journaliers à Auberchicourt, pour vol de tuyaux de pompe commis au préjudice de M. François Simon, brasseur à Lewarde.

Le préjudice causé est d'environ 70 francs.

MARCHIENNES

PARTI SOCIALISTE. — Sur la demande d'un grand nombre de camarades socialistes, une conférence publique, dont le lieu sera ultérieurement désigné, aura lieu pour la formation d'une section du Parti socialiste et d'un syndicat.

Tous les citoyens désireux d'adhérer à ces organisations sont priés d'assister à la réunion.

OHAIN

ELECTION MOUVEMENTEE. — Dimanche a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal en remplacement du conseiller clérical invalidé pour la deuxième fois par la Cour de cassation. M. Bastien, l'invalidé, ne voulant pas voulu affronter une troisième fois la lutte électorale, fut remplacé par un autre Bastien, transfuge du parti républicain passé à la réaction et qui fut élu grâce à l'appoint des voix des 19 petits frères de Momignies (Belgique) à 22 voix de majorité. Après la proclamation du résultat, de graves bagarres eurent lieu, les républicains furent attaqués par les brutes de la réaction sous l'œil bienveillant du maire qui avait renvoyé la gendarmerie ; plusieurs personnes sont gravement blessées, dont une qui a eu l'os frontal fracturé et un œil sorti de l'orbite. La gendarmerie de Trélon, mandée en hâte, parvint à rétablir l'ordre et a commencé une enquête. Une plainte a été déposée à qui de droit. Demain nous donnerons des détails sur cette affaire.

SOMAIN

UNE CHUTE. — Ces jours derniers, M. Morelle, boucher à Somain, rue Pasteur, montant à son grenier est tombé d'une échelle d'une hauteur de cinq à six mètres.

Il fut relevé sans connaissance ; la tête et le thorax fortement contusionnés ; on craint des lésions internes. Son état est grave.

M. Morelle, âgé de 60 ans, est marié et père de quatre enfants.

RIEULAY

DESESPEREE. — Mme Parphyle souffrait d'une maladie incurable. Elle voulut mettre fin à ses souffrances en se jetant dans un puits. Quand on la retira la mort avait fait son œuvre.

BRUNEMONT

UNE BELLE GIBELOTTE. — Mme Anne Mory, ménagère à Brunémont, a constaté qu'on lui avait enlevé 21 lapins.

Le ou les voleurs sont recherchés par la gendarmerie.

CUINCY

AU VOLEUR ! — On a dérobé pendant la nuit de lundi à mardi environ 5,000 titres de titres au préjudice de M. Delf sse, rentier à Cuincy.

Une enquête est ouverte sur ce vol qui se composait d'une liasse de titres au porteur cachés dans un vieux carton à chapeau.

ANICHE

RECEPTION DU DEPUTE GONIAUX. — Le citoyen Goniaux, député de la circonscription sera dans nos murs le dimanche 3 juin.

La population se dispose à le recevoir dignement.

Nous ferons connaître jeudi ou vendredi au plus tard les dispositions prises.

FUNERAILLES. — Nous apprenons la mort subite de M. Hector Bertiaux, fondateur et ex-président du Syndicat des verriers, survenue au moment où il regagnait son travail après-dîner.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 31 courant, à 10 heures du matin.

Réunion à la maison mortuaire, rue de l'Union.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL. — Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil du vendredi 1er juin 1906, à 5 heures du soir :

1. Communications. — 2. Prolongement de l'avenue Carnot ; acquisition de terrain. — 3. Musée ; marché de gré à gré pour le chauffage. — 4. Abattoir ; application de la loi du 8 janvier 1905. — 5. Eaux potables ; décrèvement. — 6. Ecole nationale de musique ; fourniture de prix. — 7. Curage de la rivière Sainte-Catherine. — 8. Sapeurs-pompiers ; emploi de la subvention de l'Etat. — 9. Chemin des Glacis ; acquisition de terrain par mesure d'alignement. — 10. Déviation du Bras de décharge ; décompte définitif. — 11. Vente de terrain quartier de la Gare. — 12. Fourniture de cercueils pour les indigents. — Modifications au projet d'emprunt. — 14. Avenue du Cimetière ; échange de terrains. — Crédits supplémentaires. — 16. Budget des Chemins vicinaux pour 1907. — 17. Etablissements charitables ; avis sur le compte administratif de 1905 et le budget supplémentaire de 1906. — 18. Compte de gestion du receveur municipal ; compte administratif de 1905 et compte moral. — 19. Budget supplémentaire de 1906 — 20. Règlement municipal : modification. — 21. Application de la loi sur l'assistance aux vieillards. — 22. Avis sur des demandes de bourses à l'Ecole centrale et à l'Ecoles des Arts et Métiers. — 23. Soutiens de famille.

Exigez la Bière « La Lilloise » à 0 fr. 25 le litre
Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones
Usine, 7,95 : Bureau, 16,35 1696-4.

CHRONIQUE des SPORTS

AUTOMOBILISME

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A. C. F.

Lundi, à cinq heures et demie du soir, a eu lieu dans la salle de théâtre de l'hôtel Pastoret, sous la présidence de M. le baron de Zuylen, l'assemblée générale de l'Automobile Club de France et de la Société d'encouragement.

MM. de Zuylen, président, et Lehideux-Vermignen, trésorier, ont fait ressortir, l'un dans un important discours, l'autre dans son rapport financier, la propspérité de l'A. C. F.

AUTOMOBILE CLUB DU NORD

Le comité de l'A. C. du Nord vient de se réunir à Roubaix, sous la présidence de M. Hector Franchomme.

Etaient présents : MM. Franchomme, A. Huet, L. Vernier, H. Boulangé, P. Claeyssens, H. Binet, J. Deffrennes, G. Desurmont, R. Descamps, C. Huet et G. Wattinne.

Absents excusés : MM. C. Guyot, P. Motte et A. Fauchille.

Douze nouveaux membres sont admis : MM. Louis Omnès, industriel à Brest ; Jules Desvenain, négociant à Tourcoing ; Charles Barbet, à Valenciennes ; Pierre Brogné, industriel à Douai ; Camille Dequeker, à Calais ; Desmazières, constructeur à Haubourdin ; Jean Réquillart, négociant à Roubaix ; Julien Schwob, manufacturier à Paris ; Jules Segard, négociant à Tourcoing ; Sydney-Charles Earby, ingénieur à Boulogne-sur-Mer ; Max Thierry, industriel à Boulogne-sur-Mer.

Le comité établit le tableau de classement des élèves du cours gratuit de chauffeurs-mécaniciens, institué par le Club et qui ont satisfait à l'examen de clôture.

Des crédits sont votés pour la frappe d'un modèle de médaille officielle soumis par M. Desurmont et pour la peinture des poteaux indicateurs de la route automobile de Messin à Ostende, proposé par M. Claeyssens.

Le comité prend connaissance du procès-verbal de la dernière réunion du comité de la section boulonnaise et approuve le programme des manifestations et courses automobiles qui seraient organisées à Boulogne-sur-Mer en juillet.

Sur la demande de plusieurs délégués, un crédit est voté pour la pose de poteaux indicateurs sur diverses routes de la région.

Enfin, d'accord avec MM. Jonville, Bigo et Vandenbosch, membres du jury, présents à la réunion, le comité prend certaines dispositions pour l'organisation du concours de véhicules industriels automobiles Paris-Tourcoing (6 au 12 juin).

CYCLISME

*LE GRAND-PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE